

## ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL LISTES DES CANDIDATS AU COLLEGE N°4

Les élections des administrateurs siégeant au Conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), auront lieu du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2021. Ce mandat auprès du régime d'assurance vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, revêt une signification particulièrement importante dans le contexte actuel.

Dans ce cadre, la Fédération Hospitalière de France, représentant les employeurs publics hospitaliers, a l'honneur de soutenir les listes de candidats ci-après, présentées respectivement par Monsieur Eric MARTINEZ, Monsieur Jean-Pierre CAZENAVE et Monsieur Didier POILLERAT, pour les 3 sièges du collège N°4.

**Par votre vote et votre participation massive, vous enverrez le signal de votre engagement pour tous les hospitaliers.**

Ordre de présentation des candidatures	LISTE 1
1	Monsieur Eric MARTINEZ, Chef d'établissement - Centres hospitaliers de Jonzac et Boscamnant (17)
2	Monsieur Hubert ASPERGE, Chef d'établissement - CH de Chalons en Champagne (51)
3	Mme Agnès CORNILLAULT, Chef d'établissement - CH de Bourges (18)
4	Mme Emmanuelle GARD, Chef d'établissement - Fondation Aulagnier (92)

Ordre de présentation des candidatures	LISTE 2
1	M. Jean-Pierre CAZENAVE - Chef d'établissement - CH de Dax (40)
2	Mme Christine DUPLAN, Chef d'établissement - EPCMS "Les Portes du Marais"- NIORT (79)
3	M. Karim AMRI, Chef d'établissement - CH de GUERET (23)
4	Mme Fabienne GUICHARD, Chef d'établissement - CH de THUIR (66)

Ordre de présentation des candidatures	LISTE 3
1	M. Didier POILLERAT, Chef d'établissement - CH intercommunal Elbœuf Louviers Val-de-Reuil (76)
2	Mme Hélène BULLE TRNAVAC, Chef d'établissement - Ehpad Le Sequoia, Illzach (68)
3	M. Benoît FRASLIN, Chef d'établissement - CH Sud Seine-et-Marne (77)
4	Mme Caroline CHASSIN, Chef d'établissement – CH de Draguignan (83)

“La Caisse des Dépôts et Consignations conjointement avec les ministères chargés des affaires sociales (Direction de la sécurité sociale) sont responsables du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé “Elections CNRACL 2021” conformément au décret n° 2007 – 173 du 07 février 2007 relatif à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et à l’arrêté du 25 août 2020 relatif aux modalités d’élection au conseil d’administration de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales en 2021.

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées aux fins des “Elections CNRACL 2021”. Aux termes de l’article 10-1 du décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et de l’arrêté du 25 août 2020 relatif aux modalités d’élection au conseil d’administration de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales en 2021, ce traitement est nécessaire à l’exécution d’une mission d’intérêt public.

Les personnes concernées par le traitement “Elections CNRACL 2021” disposent des droits d’accès, de rectification, de limitation du traitement, d’opposition et de décider du sort de leurs données à caractère personnel après leur décès. Elles peuvent exercer leurs droits en adressant un courriel à l’adresse suivante : [mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr](mailto:mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr) ou par écrit à l’adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 5, rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex, et d’y joindre toute pièce permettant de justifier leur identité et leur demande.

Elles peuvent contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l’adresse : <https://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donnees-personnelles>. Les personnes concernées par le traitement “Elections CNRACL 2021” disposent du droit d’introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés (CNIL).”